

Un humaniste enthousiaste : le Chanoine Paul Mégnien 1900 - 1977

par Noël Che auchez

Pourquoi se souvient-on d'un professeur ?

Pourquoi tel enseignant laisse-t-il une marque profonde et une empreinte quasi indélébile, tandis que d'autres maîtres disparaissent dans le puits sans fond de la mémoire ? L'exemple de Jean Racine est étonnant : ancien élève des Pères de Port-Royal, à quarante ans, il renonça au théâtre pour plaire à ses anciens maîtres. Mieux encore, Jean Racine voulut reposer pour l'éternité, près de Monsieur Hamon, son professeur de grec.¹

Plus récemment, c'est grâce à Jean Grenier, son professeur, qu'Albert Camus put poursuivre ses études et obtint le soutien indispensable à sa vocation littéraire.²

Entre Maître et Élève, lorsque les esprits s'accordent, se tissent des liens mystérieux et subtils qui peuvent se prolonger bien au-delà des études.

De certains maîtres remarquables, il émane une sorte de rayonnement que ressentent immédiatement les élèves. Tel fut le cas du Père Mégnien, comme l'appelaient ses jeunes disciples ou plus familièrement P.M., d'après les initiales de son nom.

Professeur de seconde à l'âge de vingt-sept ans, il assura cette fonction de 1927 à 1943 ; quand ses éminentes qualités le conduisirent à la Direction de l'Ecole où il était entré en 1916, en qualité de pensionnaire en classe de quatrième. Bel exemple de parcours et de fidélité à une vocation d'enseignant

1. - Le cimetière de Port Royal ayant été détruit, Jean Racine et son maître, Monsieur Hamon reposent aujourd'hui, l'un près de l'autre, à l'église Saint-Etienne du Mont, sur la colline Sainte Geneviève à Paris.
2. - Déjà son instituteur, M. Germain, lui avait fait passer le concours des bourses qui lui a permis d'entrer au collège.

ou plutôt de « maître », comme il aimait à le dire. Sa longue carrière avait été précédée d'une lente et progressive préparation.

Les années de formation

Le Père Mégnien eut-il, dès son jeune âge, un maître rayonnant qui l'aurait initié et lui aurait donné le goût des études ?

Deux prêtres, on ne s'en étonnera pas, ont joué un rôle décisif dans la formation du jeune élève : à Saint Cloud, où résidaient ses parents, M. l'Abbé Boltz et à Champigny où sa famille possédait une résidence, M. L'Abbé Gamard.

Ce dernier initia le jeune Paul à l'étude des langues anciennes et ne tarda pas à s'apercevoir des dons littéraires et des capacités de son protégé.

« Il avait de bonnes dispositions en français, déjà solidement établies ; ses compositions, ses lettres, ses narrations avaient surpris son nouveau professeur », écrit madame Geneviève Peyre, auteur d'un bel ouvrage sur son grand oncle.³

Pendant les jeunes années de Paul, la famille Mégnien habitait Saint-Cloud et c'est comme pensionnaire chez l'Abbé Gamard, curé de Champigny (Yonne) que le jeune Paul reçut les premiers rudiments, avant d'entrer comme élève de quatrième à l'École Saint Jacques de Joigny. Dans la formation du Père Mégnien, la culture classique occupe la première place et celle-ci comprend à la fois l'héritage gréco-latin, la Renaissance, le classicisme français et même le Romantisme et les œuvres modernes, sans oublier la Bible et l'Évangile constamment présents.

C'est ici le lieu de rappeler le très haut niveau des études gréco-latines à cette époque. L'initiation au latin commençait dès la classe de septième ; on traduisait couramment César en quatrième, Virgile en troisième, Cicéron en seconde, Tacite et Horace en première. Parallèlement, les études grecques commencées en cinquième s'achevaient en première par la lecture habituelle de Platon et Homère, Euripide, Eschyle et Sophocle. La plupart des élèves savaient par cœur des centaines de vers latins et grecs. La génération des Herriot, des Peguy, des Jaurès, d'Émile Mâle composait des discours et même des récits en vers latins.⁴

Qui aujourd'hui, quel universitaire chevronné serait capable de tels exercices ?

3. – Geneviève Peyre – l'Abbé Paul Mégnien (1900-1977) – 113 pages – édité chez l'auteur.

4. – Entre Emile Mâle (1862-1954), l'historien spécialiste de l'Art religieux en France, et Jean Jaurès (1859-1914), s'est établi un dialogue amical qui dépassait la simple camaraderie de l'École Normale où ils étaient condisciples. Leur idéal humaniste, leur culture, leur cursus universitaire (ils étaient tous deux agrégés et docteurs ès-lettres) les rapprochaient sans effacer leurs divergences idéologiques.

traditionnelle et très solennelle classe de troisième. Comme par un coup de baguette magique, nous nous trouvions transportés dans une classe de seconde aux murs bleu-ciel, ornés de peinture au couteau, signées P.M., représentant « Saint Cydroine » ou l'inoubliable « Joigny sous la neige » du terrible hiver 1929... De sa modeste estrade, le Père Mégnien allait nous aider à découvrir le monde, il allait nous ouvrir les yeux, ceux de l'intelligence, du cœur et de l'âme...

Avec patience, avec vigilance, le P.M. nous aidait dans notre laborieux cheminement ; il surveillait attentivement nos lents progrès et un jour sa peine était récompensée ; il s'écriait : « Ca décolle ! ». Nous décollions hors des sentiers battus, loin des plans préfabriqués et du bachtage ; nous prenions notre envol vers la réflexion personnelle, vers l'esprit de finesse, vers la Poésie, l'Art, la Beauté, la Lumière, c'est-à-dire la Vie. »



Illustration Paul Bertiaux - in *La ligne, le vin et les vigneronnes de Joigny* – BLSAS n°10 – 1978 et annales des sociétés savantes de Dijon.

En effet, au-delà des connaissances, des devoirs, des leçons, des compositions, c'est un art de vivre qui nous était présenté à travers la lecture de Rabelais, de Montaigne et Pascal, les auteurs du programme.

Ces grands esprits nous élevaient au-dessus de nous-mêmes et de notre société. L'histoire devait nous ramener aux réalités.

L'historien

De l'histoire des mots, l'étymologie, la grammaire historique à l'histoire des rois et des peuples, le Père Mégnien a pratiqué presque toutes les formes d'histoire.

Pour le professeur, cette matière fixait naturellement les repères indispensables, mais elle offrait aussi toutes les approches, les confrontations lumineuses : sciences et arts, rêve et réalité, tradition et progrès, religion et littérature, par exemple.

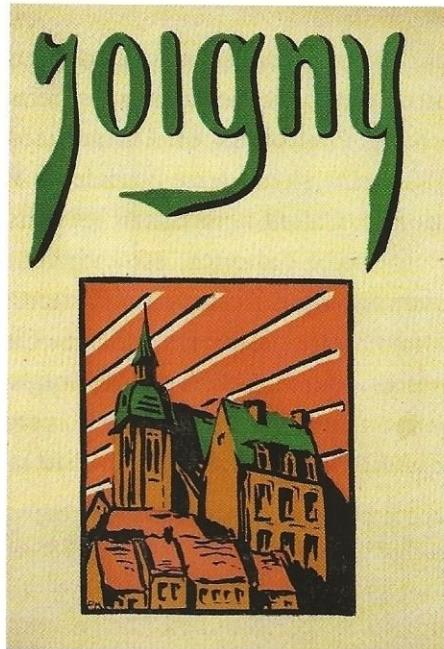
Professeur d'histoire, le Père Mégnien voulait d'abord illustrer et rendre assimilables et vivants les schémas froids du manuel scolaire. Dans cette intention, il se servait de l'œuvre monumentale d'Ernest Lavisse, neuf gros volumes d'*Histoire de France illustrée* et dix volumes de l'*Histoire de France* qui

figuraient dans sa bibliothèque. À l'aide de ces ouvrages et de nombreuses monographies, les figures des grands personnages s'animaient, comme dans un roman ou un film. Chaque année, un thème ou deux, différents de l'année précédente était approfondi : musique religion, beaux-arts par exemple.

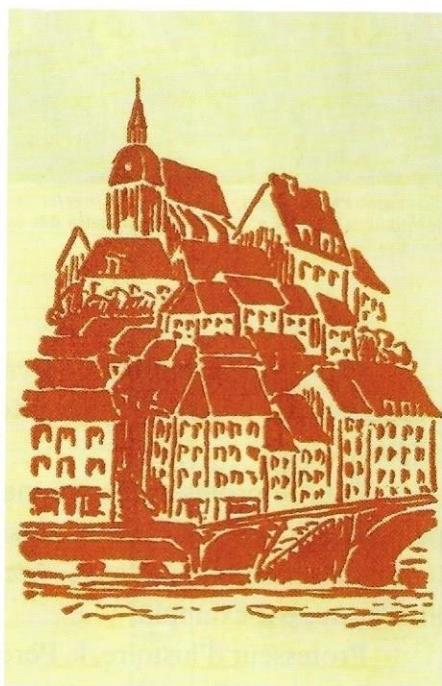
Historien local, le Père Mégny s'attacha à étudier et à faire comprendre les lieux et terroirs qu'il a connus de près, où il a résidé : d'abord Champigny et Joigny puis Sens et Sainte-Colombe.

Appartenant à plusieurs sociétés savantes et notamment à la Société Archéologique de Sens, le Père Mégny a largement collaboré aux revues de l'Yonne et il a donné de nombreuses conférences. On trouvera à la fin de ce texte, une liste non exhaustive de ses travaux.

Trois courtes œuvres se détachent, toutes inspirées par des lieux longuement fréquentés. Car l'historien comme le peintre travaillait sur le motif. Résidant l'été à Champigny, il consacra une étude à cette aimable bourgade : « Champigny hier et aujourd'hui ». Aumônier de la Maison de Santé de Sainte-Colombe, à la fin de sa vie, il ne pouvait manquer d'honorer la Sainte Patronne et il écrivit : « Sainte Colombe, une martyre sénonaise, une ancienne abbaye ». Il faut réserver une place particulière à l'histoire de Joigny, ville d'un riche et très ancien patrimoine où il résida une grande partie de sa vie. Sous le titre modeste de « Promenade dans le



Couverture de l'ouvrage – *Joigny*.



Page de *Joigny*.

5. – *Joigny – Promenade dans le vieux Joigny*, 1932, Imprimerie Vulliez – Cette plaquette épaisse mériterait d'être rééditée.

vieux Joigny⁵ », le lecteur découvre tous les charmes des vieilles maisons de bois, la fameuse côte Saint-Jacques et son immense panorama et surtout les trésors cachés des trois églises ; à Saint Thibault, la crucifixion en bois peint signée Dürer, un Van Dyck et deux Murillo, sans parler d'autres chefs d'œuvres « dont on peut trouver un inventaire à la sacristie ».

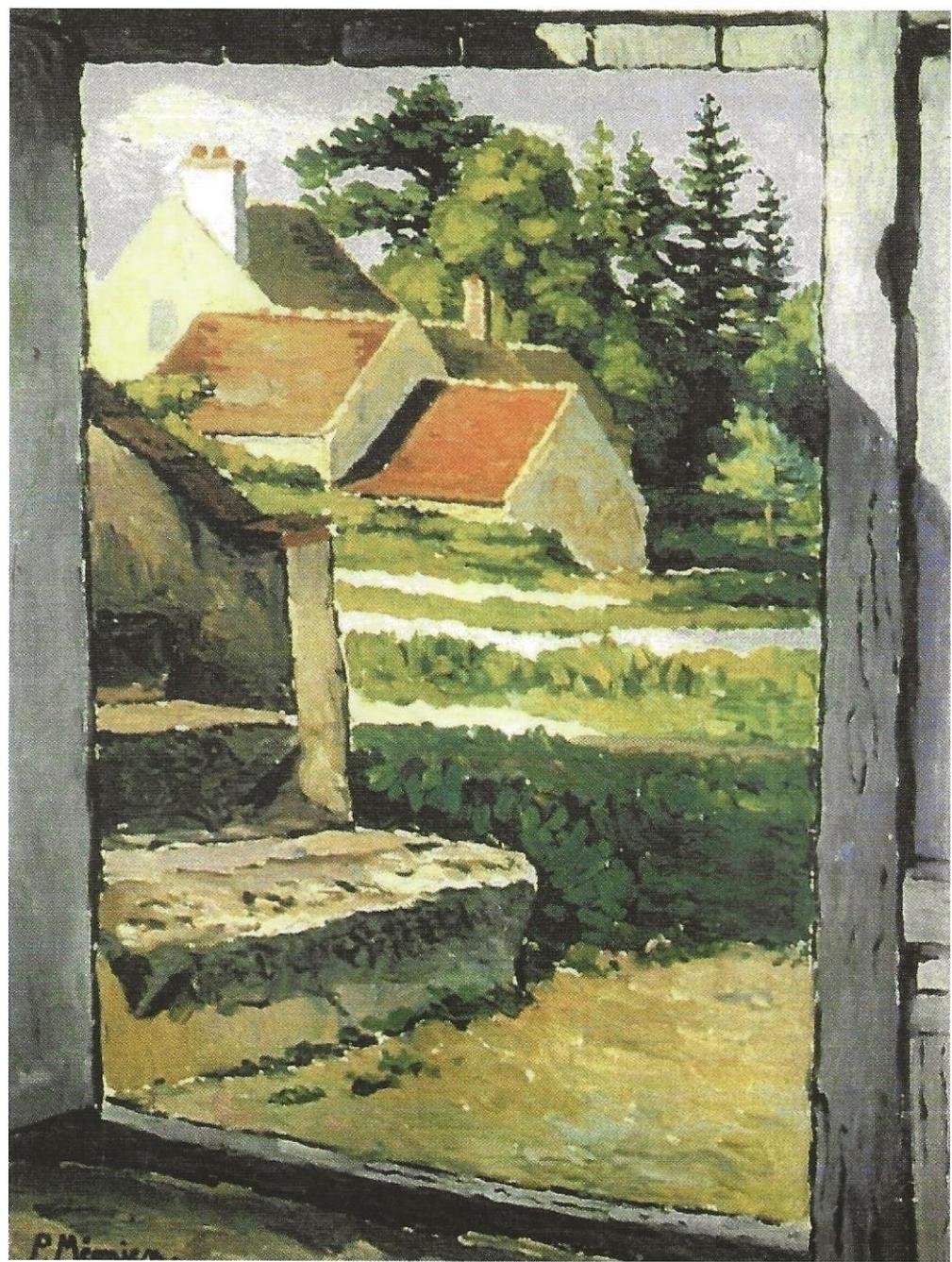
Autre révélation : le portail latéral de Saint-André signalé pour sa finesse et son élégance ainsi que « les fines sculptures et la frise décorée d'un bas-relief, chef d'œuvre d'art et d'esprit ».

Par sa position dominante, l'église Saint Jean, au sommet de la colline inspirée dialogue entre ciel et terre pour toujours. Banale dans sa construction, elle contient pourtant un véritable chef-d'œuvre connu des seuls spécialistes... Et du Père Mégnien : la voûte de la nef principale « que l'on peut admirer en entrant ».

Ainsi l'historien ne s'est pas contenté de faire sortir de l'ombre toutes ses merveilles cachées. Il faudrait citer aussi « la danse des morts » de la Ferté Loupière et bien d'autres... La promenade dans le vieux Joigny est illustrée de très nombreuses gravures, réalistes par la sûreté et la force du trait, fascinantes par les jeux d'ombre et de lumière. Le Père Mégnien, cela ne s'oubliera pas, était depuis sa jeunesse un authentique peintre de chevalet, au talent vigoureux et novateur, comme le lecteur pourra en juger par les reproductions qui suivent.



Paul Mégnien, chanoine titulaire du Chapitre de la Cathédrale de Sens (1963) - extrait de l'ouvrage de Geneviève Peyre, *L'Abbé Paul Mégnien*.



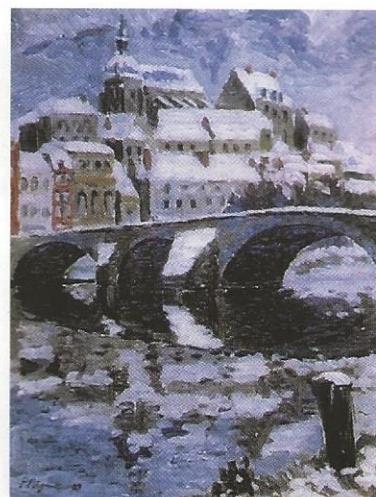
Champigny-sur-Yonne "Les Tuileries" – extrait de l'ouvrage de Geneviève Peyre – *L'Abbé Paul Mignien*.



Toits de la ville – extrait de l'ouvrage de Geneviève Peyre.



Église de Champigny-sur-Yonne – extrait de l'ouvrage de Geneviève Peyre.

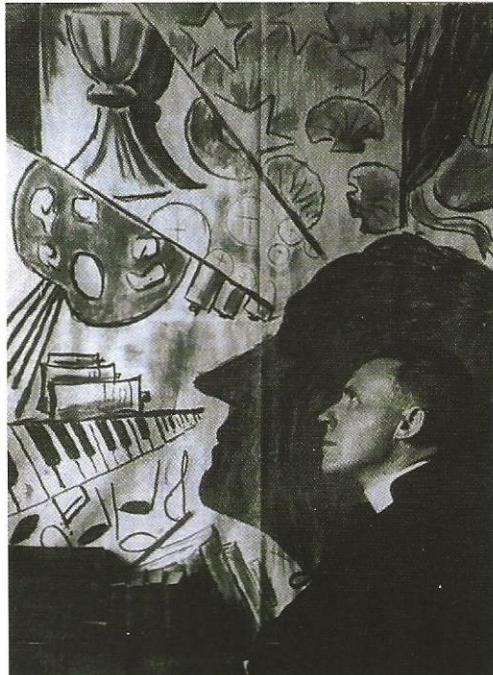


Joigny l'hiver – extrait de l'ouvrage de Geneviève Peyre.

Le peintre

Il n'est pas nécessaire d'être critique d'art pour saisir immédiatement le sens et la portée d'une peinture signée P.M. : le peintre comme le professeur va droit à l'essentiel. Qu'il s'agisse de natures mortes ou de paysages, d'œuvres de jeunesse ou de maturité, le tableau s'inscrit dans un cadre rigoureux, élimine les détails, les ornements, le superflu, les fantaisies gratuites ou décoratives pour aller directement au thème central.

Cette stylisation est servie par de larges à-plats de couleur copieusement étalés au couteau et cette technique apporte une force singulière à l'œuvre. Regardons, par exemple, le tableau de Joigny que le Père Mégnien appelait « Le Saint Michel de Bourgogne ». La colline représentée sur toute sa longueur est dominée par l'église Saint-Jean, son campanile et l'extrémité de sa flèche. Tout semble aboutir à cette extrémité symbolique puisqu'elle relie la terre au ciel. Même rigueur s'observe dans le choix des couleurs peu nombreuses : une ou deux dominantes suffisent à donner toute sa force au thème central. Même discipline s'observe dans le dessin constitué de lignes et de masses géométriques dépouillées.



Quelques symboles des activités d'artiste, musicien, peintre, professeur, poète et par-dessus tout, prêtre – extrait de l'ouvrage de Geneviève Peyre.

DYNAMISME HARMONIE ENTHOUSIASME

- Dynamisme d'abord pour trouver l'impulsion initiale et poursuivre ensuite le développement des initiatives.
- Harmonie pour coordonner les actions et orchestrer l'ensemble sans fausse note...
- Enthousiasme pour entraîner toutes les bonnes volontés vers un but commun, une même réalisation idéale.

Sans doute cette méthode est-elle aujourd'hui plus difficilement applicable

dans le contexte évoqué ci-dessus et pour diverses raisons hors de notre propos. Et puis les encouragements du Père Mégnien, accompagnés de son inoubliable sourire, n'appartaient qu'à lui.

Et, par-dessus tout, dans la quasi-totalité des matières enseignées, ce professeur d'exception donnait l'exemple et le modèle : théoricien et praticien à la fois, il suscitait l'étonnement et l'admiration.

Il enseignait l'histoire et il était historien. Professeur de littérature, il était en même temps écrivain et poète. Son enseignement s'étendait à l'éloquence et la rhétorique et ses homélies et ses sermons ne laissaient personne indifférent. Il initiait les esprits et les sens à la peinture et à la musique et il était artiste peintre, musicien, mélomane et maître de chapelle. Enfin, il communiquait le feu sacré et l'enthousiasme et il était prêtre.

Humaniste moderne, le chanoine Mégnien ajoutait souvent au programme officiel quelques pages de culture générale et un parfum de modernité. C'est ainsi qu'il fit découvrir à sa classe Marie Noël, la poétesse d'Auxerre qui venait de sortir de l'anonymat. À des moments de loisirs « le Maître » réunissait les élèves autour d'un livre ou d'une composition musicale comme la Danse des morts d'Arthur Honneger, paroles de Paul Claudel, déclamées par Jean-Louis Barrault.

Le professeur faisait partager à ses élèves son émotion et parfois la souffrance d'une âme tourmentée comme dans ce poème :

La pratique des Arts m'a retiré souvent
De la banalité d'un monde décevant
Et jeté plein d'émoi dans ces merveilleux rêves
Que les mots impuissants comme une bulle crèvent.
Sur des rythmes joyeux j'ai fait chanter les voix
De l'orgue. Et quand enfin à l'appel de mes doigts
La jubilation énorme et délirante
Etalait en majeur ses nappes triomphantes,
D'un trait inattendu, cruel archer divin,
Vous m'atteigniez. Lors sur le clavier soudain
L'heureuse mélodie, en mineurs transposée
Exprimait le tourment de mon âme blessée.

Au delà du sourire et de l'optimisme rayonnant du maître, se cachait une âme tourmentée et teintée de jansénisme et d'angoisse pascalienne. Mais cela, c'est le secret des consciences, il ne nous appartient pas.

De très chaleureux remerciements sont dûs à Madame Geneviève Peyre pour m'avoir autorisé à utiliser les documents de son beau livre sur Monsieur l'abbé Paul Mégnien.

REPÈRES BIOGRAPHIQUES

- 1900 - 3 Sept. Naissance à Saint-Cloud – 3^e enfant de la famille.
- 1914-1918 Séjour à Champigny sur Yonne dans la maison familiale de ses grands parents
- 1916-1920 Élève au petit séminaire Saint Jacques à Joigny.
- 1925 - 29 Juin Ordination à la cathédrale de Sens.
- 1927 - 1943 Professeur de seconde à l'école St Jacques et maître de chœur
- 1932 Licence ès lettres classiques.
- 1938 Diplôme d'Études Supérieures de pédagogie.
- 1948 Supérieur de l'école St Jacques
- 1962 Aumônier de l'Abbaye Ste-Colombe à St-Denis-lès-Sens
- 1963 Chanoine titulaire du chapitre de la cathédrale.
- 1977 - 1^{er} Mai Décès en l'église de St-Denis-lès-Sens
au moment de célébrer la messe.

PRINCIPAUX OUVRAGES

- Champigny-sur-Yonne – Hier et Aujourd'hui* – 134 p.,
- Sainte-Colombe, une martyre sénonaise – une ancienne abbaye*
- Promenade dans le vieux Joigny* – 34 p.,
- Notre Dame chez nous* – 208 p.,
- La danse macabre de la Ferté Loupière.*

COMMUNICATIONS

- «L'arbre de Jessé et la cathédrale de Sens». - *BLSAS* n° 18, 1974, p. 30.
- «Réponse du clergé du diocèse de Sens à une enquête du Cardinal de Luynes», *BLSAS* n° 17, 1973, p. 42.
- «Note pour servir à l'histoire des Mauristes à Sens», *BLSAS* n° 22, 1978, p. 41.
- «Le roi de France Raoul, Abbé laïque de Sainte-Colombe», *BLSAS* n° 22, 1978.
- «La vigne, le vin et les vigneronnes de Joigny», *BLSAS* n° 10, 1978, et *Annales des sociétés savantes de Dijon*.

OUVRAGE SUR L'ABBÉ MÉGNIEN

Geneviève Peyre, *L'Abbé Paul Megnien (1900 - 1977)*, 113 p., 60 p. consacrées à l'œuvre poétique – Remarquable travail, précis et complet – Édité par l'auteur.



Scène de vendanges. Un pressoir à vis de la fin du XIX^e siècle, avec tout le folklore qui s'y rattache. Tous les personnages représentés ont existé - Dessin original de Paul Bertiaux (1872-1956). Archives A.C.E.J.



Souvenirs de Joigny

par Jacques Vignot

Les pressoirs

Depuis de nombreux siècles et jusqu'au début du vingtième, le vin était obtenu en pressant les raisins sur des pressoirs fixes qui se trouvaient dans une grange.

Il y en avait dans chaque quartier de Joigny, certains ne pressaient que la récolte du propriétaire si celui-ci possédait une grande surface, mais beaucoup d'autres servaient aux vigneronns du quartier moyennant une redevance au propriétaire. Le récit qui suit s'est passé dans le hameau de Léchères, commune de Joigny, au début du vingtième siècle.

Le pressurage

Le pressoir appartenait à un particulier qui l'avait installé dans une petite ferme louée. Le fermier avait l'obligation de faire les marcs des vigneronns du hameau pour le compte de son propriétaire. Celui-ci était rétribué par le treizième broc de la cuvée pressée, mais comme il était bon, il acceptait de ne prendre la part du propriétaire que lors du dernier pressoir, ce qui arrangeait bien le vigneron car le dernier pressurage n'était que la piquette bue au cours de l'année par les travailleurs, les bons vins, blancs, gris ou rouges étaient vendus.

La piquette était obtenue en mettant du sucre et de l'eau dans une cuve de vin rouge préalablement délestée de son vin (mère goutte) mais encore en fermentation afin de permettre la transformation du sucre en alcool. La fabrication de cette piquette a été autorisée jusque dans la décennie 1940-1950. Cette boisson était peu alcoolisée (4 à 5 degrés), peu tannique et se conservait mal.

Lorsqu'il fallait presser du vin blanc, le vigneron s'entendait avec le propriétaire pour que le pressoir soit libre au retour des vendangeurs. Pour une cuve de rouge qui fermentait une semaine, ce n'était pas à une demi-journée près, il suffisait de prendre son tour.

Cela était bien différent lorsqu'il s'agissait de vin gris¹, la couleur étant obtenue selon la durée de fermentation du jus avec la pulpe des raisins (généralement entre douze et quarante huit heures) et selon la température de la masse. Par exemple, R C... prévenait L... un jour avant, il surveillait sa cuvée d'heure en heure, s'il jugeait que la cuve serait bonne à tirer dans la nuit, il prévenait L... et lui disait: je te réveillerai cette nuit vers telle heure. On ne badinait pas avec la qualité car le vin se serait mal vendu.

Ce pressoir était tout en bois, de même que la maie, les chantiers, appelés aussi margouillats, la vis et la roue qui l'actionnaient. Ce pressoir est démolî depuis très longtemps.

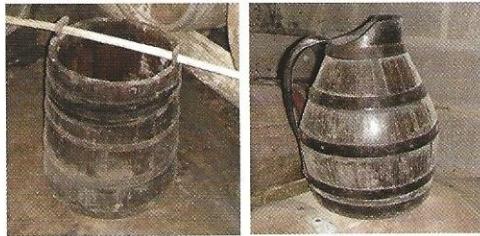
S'il s'agissait d'un pressoir dit à perroquet, une personne marchait dans la cage pour la faire tourner. Il s'en trouve encore quelques uns, dont un en forêt d'Othe au musée du cidre. Si la vis était verticale, les hommes marchaient en poussant la roue pour faire tourner l'écrou comme à Champvallon. Les raisins étaient posés sur la maie et écrasés pour en extraire le jus, mais comme il n'y avait pas de claire (entourage) à cette époque, les raisins «chiaient»; il fallait alors tout démonter, découper le pourtour à la hache et le remettre au centre sur le gâteau puis presser de nombreuses fois.

S'il s'agissait de raisin blanc n'ayant pas fermenté, il fallait ajouter de la paille de céréale que le vigneron avait mis de côté pour cet usage. Elle était mélangée avec les raisins dans le pourtour afin de permettre au jus de s'écouler. Il arrivait qu'elle sente le mois et donnait mauvais goût au vin si la paille avait été mal conservée.

Le transport du vin

Le vin était généralement transporté par les hommes à l'aide de deux brocs de douze litres. Il fallait alors en emprunter aux voisins, car souvent le vigneron n'en possédait qu'un. Si la distance était trop longue, certains transportaient dans une tine, récipient contenant soixante à quatre-vingts litres, ouvert au dessus mais moins large en haut qu'au fond afin que le vin ne se renverse pas durant le transport. Elle se portait avec une perche enfilée en haut et posée sur le dos de deux hommes marchant l'un derrière l'autre.

1. - Les vignerons de Joigny appelaient leur vin «gris», à cause de la couleur des raisins, mais en fait il s'agissait de rosé. Un vin gris doit être pressé avant le départ de la fermentation. A cette époque la législation n'était pas la même qu'aujourd'hui.



Tine & broc - © Jacques Vignot

Le lecteur se demandera peut-être pourquoi se donner tant de mal, il eut été possible de transporter le vin dans des tonneaux sur des charrettes. En voici la raison : si le vin est transporté dans des récipients ouverts, il circule librement alors qu'en tonneaux il fallait aller au service des contributions indirectes chercher un laisser-passer mentionnant le volume, la qualité, la destination, la durée du transport etc, toutes contraintes difficiles, sachant qu'à cette époque les bicyclettes étaient rares et que le hameau se trouvait à 4 km de Joigny.

Au vingtième siècle, les pressoirs roulants ont remplacé les fixes. On les déplaçait d'exploitation en exploitation à l'aide d'un cheval. Nous en avons un exemple avec la carte postale de la porte Percy à Joigny.



Vendanges 1908 à Joigny rue Basse-Pêcherie - Coll. Part.

À Paroy-sur-Tholon un seul fonctionnait jour et nuit sept jours par semaine. Le pressurage durait trois à quatre semaines suivant la quantité récoltée. Il fallait compter quatre à cinq heures pour faire un marc et trois ou quatre personnes pour conduire les opérations.

Le conducteur dormait quelques heures dans la paille pendant que le vin s'écoulait. Il était nourri par les propriétaires. À cette époque il n'était pas question d'acheter de la viande au boucher, car trop cher, alors on tuait un

lapin, c'est ainsi que notre conducteur mangeait du lapin six jours par semaine en moyenne. La saison terminée, il n'était pas question que sa femme lui en présente un sur la table.

Les nostalgiques de l'ancien temps vous diront que c'était le bon temps, que les gens s'amusaient bien, que ce soit au pressurage ou au battage, mais s'ils devaient travailler douze heures par jour à la batteuse dans des conditions très pénibles, ils changeraient vite d'avis.

La pêche en Jovinien

Quelques rappels historiques sur la pêche

Depuis l'antiquité, les hommes ont toujours pêché pour se nourrir. Nous retrouvons des scènes de pêche dans les grottes et les cavernes, en alternance avec des scènes représentant des animaux sauvages.

Par la suite à la période féodale, le droit de pêche appartenait au comte ou au seigneur. Ainsi à Joigny, lorsque le comte Geoffroi crée le prieuré Notre-Dame en 1080, il lui donne le droit de pêche dans la rivière, droit assorti de conditions très strictes, nombre de pêcheurs, de jours de pêche, etc...

Vers 1650, on répertoriait douze pêcheurs professionnels à Joigny, presque tous de la famille Picard.

Dans la région proche de Joigny, la pêche ne se pratiquait que dans les rivières ou dans les fossés, alors qu'en Puisaye de nombreux étangs avaient été créés dès le moyen âge par les moines pour nourrir la population et en même temps fournir un revenu aux propriétaires.

Pour construire ces étangs il faut une terre très argileuse qui retient l'eau en été, ce qui n'est pas le cas dans la région de Joigny. Les étangs de Puisaye étaient vidés tous les deux ou trois ans afin de pouvoir les pêcher et trier le poisson. Les poissons nobles (brochets, perches et carpes) étaient vendus. Certains étaient vendus à Paris et transportés vivants dans des embarcations aménagées à cet effet. L'alevin était conservé dans des viviers et remis dans l'étang lors de sa remise en eau. Il était également d'usage de les labourer une année et de les ensemencer en légumineuses (pois fourragers ou féveroles) afin de donner de la nourriture aux poissons. Lorsque la végétation était à son maximum, l'étang était rempli d'eau et l'on réintroduisait les poissons. Toutes ces opérations étaient possibles car les étangs se succédaient dans une vallée et appartenaient souvent au même propriétaire.

Au début du vingtième siècle de nombreux concours de pêche avaient lieu dans le département. C'était une marée humaine qui débarquait par le chemin de fer et défilait en ville avant de se mettre à pêcher

117 -- Joigny - Concours de Pêche du 26 Juin 1910
Port aux Vins - Quai de Paris



Carte postale du concours de pêche - Archives ACEJ.

De nos jours, nous trouvons de nombreuses ballastières ou sablières dans les vallées où les pêcheurs s'adonnent à leurs loisirs. Ces trous n'ont pas l'intérêt des étangs que l'on peut vidanger, le poisson ne peut pas être trié.

Il faut se souvenir qu'avec l'apparition de la religion catholique qui était religion d'État, le carême et le vendredi maigre soutenaient la demande quatre-vingt-douze jours par an.

Les temps ont bien changé, car de nos jours, pour les pêcheurs, il s'agit d'un sport ou de concours, les poissons sont généralement remis à l'eau. Les gens parlent avec dédain des poissons d'eau douce et ne mangent guère que des poissons de mer qui arrivent rapidement avec les moyens de transport modernes. Il ne faut pas oublier que la population ne subit plus de famines comme autrefois, ce qui la rend plus exigeante.

Quelques histoires vécues

C'est l'histoire d'un homme au fort tempérament, il n'avait peur de rien comme nous allons le constater. Il habitait en banlieue de Joigny, il pêchait beaucoup pour nourrir sa famille, ou plutôt il braconnait. À cette époque le poisson était la principale source de protéines.

En amont du pont de Joigny et au bord de l'Yonne se trouvaient les abattoirs de la ville où sont établis actuellement les services techniques. Tous les déchets,

le sang, les eaux de lavage se déversaient dans la rivière par une buse, ce qui attirait de nombreux poissons.

À cette époque la gendarmerie se trouvait dans l'avenue Gambetta, tout près du pont de l'Yonne. Devant l'entrée, une guérite abritait un platon, celui-ci montait la garde comme dans les casernes de l'armée. Il surveillait ce qui se passait en ville.

Les gendarmes s'occupaient énormément du braconnage à cette époque.
Voici les faits :

La nuit était tombée, mais la lune permettait de voir les silhouettes, notre platon qui était habitué à l'obscurité voit un homme traverser furtivement la rue au coin du pont en direction des abattoirs. Il croit reconnaître un braconnier et prévient aussitôt ses collègues qui flairent la bonne prise. Le temps que nos gendarmes s'équipent et se mettent en route, notre homme était arrivé devant la fameuse buse et lançait son épervier (un épervier est un filet lesté de plombs dans son périmètre ; après être lancé, il tombe sur le fond rapidement et retient les poissons prisonniers. En tirant sur un fil, la base du filet se resserre. Il n'y a plus qu'à le sortir de l'eau).

Nos gendarmes arrivent derrière lui et l'interpellent à quelques mètres. Surpris il se retourne et envoie un fort coup de poing à chacun d'eux qui se retrouvent au tapis. Le temps que ceux-ci réagissent, il avait décampé. Il n'en avait pas terminé car, étant reconnu, il a eu droit à son procès et est passé au tribunal où il a été bien condamné.

Une autre fois il lui arriva une aventure dont il ne s'est pas mieux sorti. Il n'avait pas peur de fréquenter des gens peu recommandables, il discutait avec des « romanichels », que l'on appellerait aujourd'hui gens du voyage, ils parlaient évidemment de braconnage. Ils lui expliquèrent comment pêcher au filet et à la lanterne, ce qu'il ne savait pas faire. Ils prirent rendez-vous dans les Prés-Sergent au bord du Tholon et de nuit comme de bien entendu. Il devait amener son filet et une lanterne, ce qu'il fit. Après avoir pêché un certain temps mais sans grand résultat, ils décidèrent de se séparer, mais alors qu'il récupérait son matériel, ses acolytes l'en empêchèrent, lui disant que la leçon valait bien les outils. Comme ils étaient trois costauds et bien décidés, il s'en alla tout penaud en leur abandonnant son filet neuf. Il avait beau avoir le coup de poing facile, il n'a pas voulu s'y risquer et se retrouver dans l'eau.

Autre histoire arrivée à deux pêcheurs

Tout d'abord quelques explications sur ce mode de pêche.

Cela se passait dans le Tholon, lieu-dit la rivière morte sur la commune de Cézy. Cette zone a été appelée ainsi à la suite des terribles inondations de janvier 1677. C'était le lit de l'Yonne qui, encombrée de blocs de glace a abandonné son lit principal pour en creuser un autre plus au nord. En amont, la débâcle de glace avait détruit le pont qui l'enjambait dans la traversée de Joigny.

Le port du Follet où le bois, le charbon de bois ainsi que bien d'autres marchandises étaient embarqués pour Paris a été abandonné.

À partir de ce moment seul le Tholon a continué de couler au plus profond du lit avant de rejoindre la rivière plus à l'ouest en direction de Cézy.

C'est probablement à partir de cette époque que les ablettes de l'Yonne remontent dans le Tholon à l'automne jusqu'au premier barrage qui se trouve au château de Léchères. Il y en avait des quantités très importantes, ce qui attirait évidemment les pêcheurs de toutes les communes voisines : Léchères, Chamvres, Béon, Cézy mais aussi Paroy bien que cette dernière commune soit plus loin. Jusqu'à la première guerre mondiale ils y allaient à pied, ensuite certains avaient une bicyclette, mais c'était plus dangereux en cas de rencontre avec des gendarmes en tournée.

Au XIX^e et début du XX^e siècle le braconnage était très surveillé, les gendarmes à pied mais souvent à cheval longeaient les rives du Tholon. Les pêcheurs ne sortaient que de nuit afin de ne pas être vus et plus d'une fois un gendarme s'est trouvé désarçonné par un pêcheur; le temps qu'il sorte de l'eau le pêcheur était loin, surtout si le cheval était rentré à l'écurie.

Par la suite la maréchaussée s'en préoccupait moins et progressivement les pêcheurs sont venus dans la journée, ce qui était plus confortable. Ils évitaient toutefois la partie de la rivière située en vue de la route de Montargis et ne commençaient leur pêche qu'en aval.

Cette rivière appartient aux riverains qui en ont le droit de pêche mais sous certaines conditions, car elle se jette dans l'Yonne.

Le riverain a le droit de pêche au filet (un carrelet d'environ 2,5 m de côté soutenu par une armature confectionnée avec des perches de bois) à condition que la maille fasse un diamètre de 27 mm au minimum (afin de ne pas prendre les petits poissons), il ne peut poser son filet qu'à l'écoute, c'est à dire attendre qu'un poisson tape dans le filet avant de le relever, et ne pas obturer plus des deux tiers de la rivière. Autrement dit le pêcheur peut attendre longtemps avant de faire une prise.



Carrelet - © Jacques Vignot.

Dans la pratique le pêcheur place son filet dans un endroit où la rivière est la moins large, il prend un filet d'une maille de 14mm qui lui permet de prendre les ablettes, et il a un partenaire qui tape dans l'eau avec une perche 100 m avant la pose, ceci afin d'effrayer le poisson qui vient se jeter dans le filet. Bien entendu tout ceci est illégal et il ne faut pas se faire prendre.

Comme ils pêchaient de jour, il leur arrivait de croiser un pêcheur à la ligne. Celui-ci voyait d'un mauvais œil la pêche au filet, alors, en passant il lui demandait de lui montrer sa goujonière et il la remplissait. En rentrant chez lui le pêcheur à la ligne pouvait dire à son épouse que la pêche avait été bonne.

Voici les faits arrivés à nos deux pêcheurs:

Nous voilà dans les années 1950, les gendarmes ne s'occupaient plus de traquer les pêcheurs, ceux-ci se retrouvaient souvent avec ceux des autres communes et tout se passait bien.

Nos deux pêcheurs, dont un assez malin que nous appellerons Finot et l'autre un bon gars dénommé Lourdaud habitaient deux communes différentes. Ils se retrouvaient de temps à autre, lorsque le garde-manger était vide, pour une partie de pêche.

Ils descendaient la rivière et avaient déjà posé plusieurs fois le filet et mis une dizaine de livres d'ablettes dans le sac. Marchant à l'avant pour se replacer, Finot aperçoit un képi dépasser du tronc d'un peuplier à une cinquantaine de mètres en aval. Il s'arrête aussitôt, se baisse, replie son filet, cache ses perches et remonte le cours de la rivière en se faufilant du mieux possible avec ses poissons et son filet. Arrivé à hauteur de son collègue, il lui explique ce qui se passe, lui dit de jeter sa gaule et de le suivre.

Pendant ce temps nos pandores attendaient derrière leurs peupliers que le pêcheur arrive afin de lui mettre la main au collet. Celui-ci connaissait bien le terrain et se faufilait sans être vu. Après un certain temps nos gendarmes se sont avancés afin de voir ce qui se passait. Ils ont alors aperçu celui qui battait l'eau sur le chemin. Il n'avait pas suivi les conseils de son collègue. Deux gendarmes ont couru derrière Finot mais sans l'apercevoir, pendant que le troisième interrogeait Lourdaud. Interpellé, au lieu de nier toute participation,

n'ayant aucun objet compromettant sur lui, il a tout raconté avec force détails, la maille du filet, le nom de son collègue, le battage de l'eau, etc.

Pendant ce temps Finot avait filé à l'anglaise, regagné Joigny, puis après un long détour il était rentré chez lui. Il avait abandonné son filet, ses poissons et sa bicyclette afin de courir plus vite, le tout bien caché. Il se croyait tiré d'affaire ne sachant pas ce que son collègue avait dit. Il était heureux d'avoir joué un bon tour aux gendarmes, mais ne comprenait pas pourquoi ils se trouvaient là à l'attendre.

L'après midi, il est reparti, toujours à pied, il y avait quatre kilomètres, est passé chez son collègue ; ce dernier lui raconte sa déposition aux gendarmes. Quelle déception ! Après s'être donné tant de mal, de se voir démasqué. Bien entendu il «complimenta» Lourdaud, les propos furent assez vifs. Il est reparti chercher sa bicyclette et son sac et est rentré chez lui. Il ne lui restait plus qu'à attendre l'arrivée des gendarmes. Il alla chercher dans le placard le filet réglementaire, qu'il mouilla et le mit à sécher au dessus de la cuisinière. Les gendarmes ne sont arrivés que le lendemain matin. À leur arrivée dans la cuisine du pêcheur ils ont vu un filet et se sont précipités dessus, ils l'ont pris comme pièce à conviction. Finot qui avait entendu le chien aboyer arrive et les gendarmes commencent leur interrogatoire.

Le gendarme : Hier nous vous avons vu en action de braconnage dans le Tholon.

Finot : Je ne braconnais pas, j'étais à la pêche.

G : Alors pourquoi vous êtes-vous sauvé en nous voyant ?

F : Je ne me suis pas sauvé, j'avais terminé ma pêche et je ne vous ai jamais vu.

G : Vous pêchez sur la propriété d'autrui et avec un filet qui n'a pas la maille requise, que répondez-vous ?

F : J'ai l'autorisation des propriétaires et mon filet a une maille de vingt-sept, ce qui est autorisé.

Les gendarmes peu habitués à ce genre d'infraction n'avaient pas l'instrument pour contrôler la maille, ils ont prétendu qu'il n'était pas réglementaire et ont confisqué l'engin malgré les protestations de Finot.

Les gendarmes qui le connaissaient bien et avaient de bons rapports avec lui, lui ont demandé comment il avait fait pour leur filer entre les mains sans qu'ils ne l'aperçoivent. Ils avaient moins de trente ans alors que Finot avait passé la cinquantaine. Bien sûr, il n'a pas répondu à cette question.

Quelque temps après, les gendarmes lui ont dit qu'il pouvait venir chercher son filet, que l'affaire était classée. Il leur a répondu qu'ils étaient

venus le chercher, qu'il ne leur restait plus qu'à le ramener, ce qu'ils firent quelque temps après.

La mésaventure s'était bien terminée mais il restait une inconnue, pourquoi les gendarmes se trouvaient-ils à cet endroit pour les intercepter ?

Un peu plus tard, alors que Finot discutait avec un gendarme, (un seul) il lui posa la question.

Celui-ci lui raconta le déroulement : un jeune élève gendarme originaire de Cézy qui était en stage à la brigade et qui voulait se faire bien voir, leur a expliqué comment prendre des braconniers. Ils n'ont pas pu refuser et il les a conduits sur le terrain qu'il connaissait bien car il faisait partie d'une équipe qui pêchait régulièrement. L'énigme était résolue et tout s'était bien terminé.

La navigation fluviale sur l'Yonne

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e beaucoup de marchandises étaient acheminées par voie fluviale.

Une grosse chaîne était posée au fond de la rivière, un remorqueur, aussi appelé toueur, s'en servait pour remorquer un train de chalands, (six ou sept). Durant la guerre de 1914-1918 il remorquait quatre péniches aménagées pour le transport des soldats blessés, afin de les soigner dans les hôpitaux de Joigny. La chaîne s'enroulait autour d'un cylindre en métal qui était actionné par une machine à vapeur. Le passage du convoi s'entendait à plusieurs kilomètres. Cela était très économique mais les manœuvres étaient difficiles dans les écluses. Avant cela, certains petits bateaux étaient tractés par des hommes. Avant que les barrages avec les écluses ne soient construits, on pratiquait le flottage des bois et marchandises.

Ce transport a été remplacé par les péniches de gabarit Freycinet, elles correspondaient aux dimensions des écluses. Ces péniches pouvaient transporter jusqu'à trois cents tonnes, d'une longueur de 38,50m et large de 5,06m.

Elles étaient généralement tractées par deux chevaux qui marchaient sur le chemin de halage et conduites par une femme ou un enfant, car l'équipage était généralement constitué de la famille.

D'autres péniches, les Berrichonnes, d'un gabarit beaucoup plus petit circulaient dans les canaux du Berry, d'où leur nom. Les écluses étaient très petites et ne permettaient le passage que de ces péniches. Elles ne transportaient que soixante à cent vingt tonnes, mesuraient vingt sept mètres cinquante de long et deux mètres soixante de large.

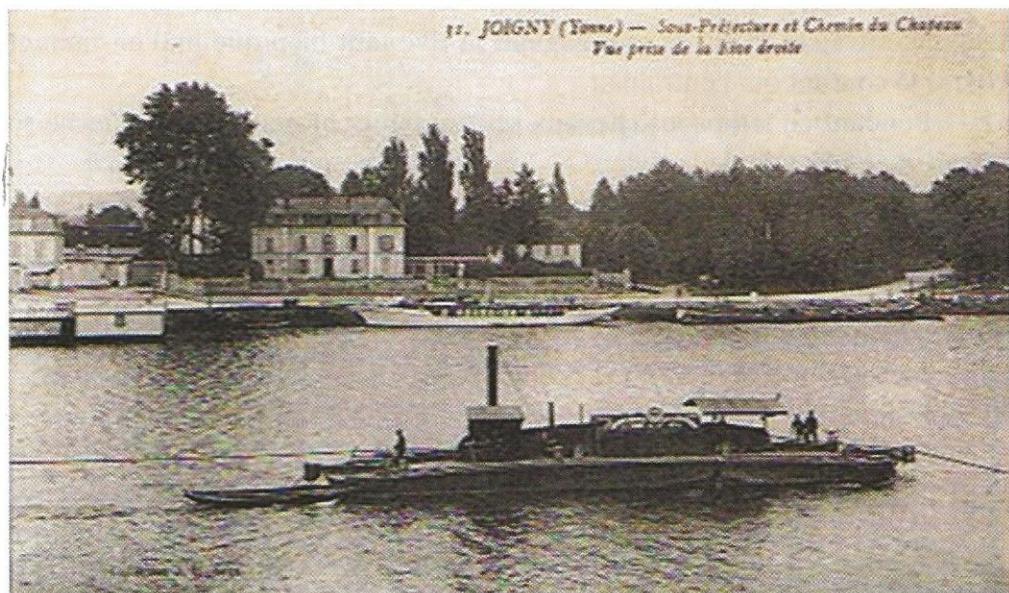
Lorsqu'elles naviguaient sur l'Yonne, nous les voyions généralement naviguer par deux accolées l'une à l'autre.

Il existait également des péniches pétrolières construites par Shell pour transporter leurs produits. Leur gabarit était libre mais inférieur à celui de la Freycinet, car il fallait passer les écluses. Elles transportaient deux cent cinquante tonnes.

Les chevaux furent ensuite remplacés par des tracteurs et de nos jours les péniches sont toutes équipées d'hélices qui les propulsent.

Actuellement il n'y a guère que les céréales qui sont transportées par voie d'eau. La plus forte fréquentation est celle du tourisme de loisir avec les pénichettes louées à la semaine.

Il semble que les pouvoirs publics veuillent relancer le transport fluvial plus économique en énergie et moins polluant que les camions. À cet effet le gabarit de la rivière est élargi et des ports sont aménagés afin de permettre la circulation des barges de grand gabarit.



Le remorqueur - Carte postale

La traversée de Joigny par une péniche durant l'hiver 1944

La traversée de Joigny était toujours très délicate car le chemin de halage change de rive. Il fallait donc que les attelages traversent le pont pour rejoindre la péniche sur l'autre berge. Si elle descendait le courant, il n'y avait pas de problème, mais en le remontant ce n'était pas la même chose. L'attelage devait arriver de l'autre côté avant que la péniche ne s'immobilise et ne se mette en travers et parte à la dérive.

Il y avait toujours de nombreux habitants qui regardaient la manœuvre. En ce jour d'hiver avec une rivière en crue mais non interdite à la navigation,

le conducteur des chevaux força l'allure à partir du bas de la rue de l'étape afin de donner de la vitesse à la péniche et ceci jusqu'à la hauteur du marché couvert côté est. Arrivé à cet endroit, il décroche la corde qui relie l'attelage à la péniche et rejoint la rue puis le pont, avant de reprendre l'autre rive en direction des abattoirs, devenus les services techniques. Cette manœuvre se faisait en courant le plus vite possible, les chevaux étaient fouettés. Cette manœuvre ne serait plus possible avec la circulation automobile actuelle.

Pendant ce temps le marinier récupérait la corde et avec son gouvernail dirigeait son embarcation vers l'autre rive, ce qui ralentissait son avance car le courant n'était plus de face.

Comme la rivière était en crue il n'a pas réussi à s'approcher de l'autre berge et dû jeter l'ancre à une vingtaine de mètres afin de stabiliser son bateau sans toutefois réussir à le maintenir totalement, il reculait légèrement.

Une autre manœuvre commençait, un aide montait dans la barque de secours, attrapait la corde et regagnait la rive tant bien que mal en ramant contre le courant qui l'entraînait.

Pendant ce temps les chevaux se reposaient et mangeaient l'herbe se trouvant en bordure de la rivière.

Aussitôt monté sur le chemin de halage, la corde fût accrochée à l'attelage et celui-ci repartit.

Ce n'était pas chose facile, il fallait des chevaux bien entraînés, ils devaient user de leur poids sans trépigner afin de bouger cette masse face au courant. Ce n'est que plusieurs centaines de mètres plus loin que la vitesse normale était obtenue.

Les badauds n'avaient rien perdu du spectacle et pouvaient le raconter le soir à la veillée, comme je viens de le faire soixante cinq ans après.



2013

Vie de l'association

Notre Assemblée Générale annuelle

Être bien ancré dans le présent tout en tenant compte de l'histoire... Tel fut, le 22 février, le vœu commun du maire de Joigny, Bernard Moraine, qui a honoré de sa présence l'Assemblée Générale de l'ACEJ, et de notre président, Jean-Luc Dauphin.



L'A.C.E.J. travaille depuis 1969, date de sa création par Marthe Vanneroy, en lien avec la Ville de Joigny. Ces dernières années, des partenariats avec l'Espace Jean-de-Joigny, la Bibliothèque municipale et le Service Architecture et Patrimoine ont permis l'organisation de plusieurs manifestations. L'association souhaite renforcer les échanges afin de mieux marquer la complémentarité des deux structures. Des actions projetées en commun et sur le long terme pourraient aboutir à des publications.

Notre Président souhaite que l'ACEJ puisse enregistrer la mémoire contemporaine, également chère à Bernard Moraine. Il a précisé sa pensée en ces termes : « Cette mémoire actuelle sera l'histoire de Joigny d'ici quelques années et nous avons vocation à être des intermédiaires, à engager la récolte mémorielle pour ceux qui nous suivront. »

Après l'approbation des rapports moral et financier et le renouvellement du tiers sortant, l'assemblée a ainsi constitué son nouveau Conseil d'Administration, pour l'année 2013:

Président d'honneur:

Bernard Fleury

Bureau:

Président:

Jean-Luc Dauphin

Vice-président, section photo-vidéo:

Gérard Ott

Vice-président, section Arts plastiques:

Jean-Pierre Kponton

Secrétaire générale:

Elisabeth Chat

Secrétaire adjointe:

Renée Bertiaux

Trésorière:

Colette Quentin

Trésorière adjointe:

Michèle Cassemiche

Conseillers d'administration:

Mmes et MM. Ginette Barde, Martine Bougreau, Renée Bertiaux, Pierre Borderieux, Suzanne Breuillet, Michèle Cassemiche, Elisabeth Chat, Jean-Luc Dauphin, Françoise Gentien, Jacquine Jeandot, Jacqueline Koropoulis, Jean-Pierre Kponton, Gérard Laveau, Isabelle Maire, Lucien Morlet, Gérard Ott, Colette Quentin, Paul-Roger Quentin, Marie-Denise Rey.

Administrateurs honoraires:

Maryse Cordier, Raymonde Dejean, Pierre Delattre, Bernard Fleury, Jean Neige.

Groupes de travail et administrateurs délégués:

Ateliers Arts plastiques:

Jean-Pierre Kponton, Georges Napoli, Jean-Pierre Reynord.

Atelier Photo-vidéo (dissous en avril 2013): **Gérard Ott**, Lucien Morlet.

Voyages et visites:

Marie-Denise Rey, Maryse Cordier, Colette Quentin.

Recherches-publications:

Jean-Luc Dauphin, Elisabeth Chat.

Relations extérieures:

Jean-Luc Dauphin

Joigny d'Or:

Ginette Barde, Jean-Luc Dauphin, Jean-Pierre Kponton, Gérard Ott, Marie-Denise Rey, Martine Bougreau, Antoine Leriche, Gilbert Portal.

Archives:

Elisabeth Chat, Gérard Laveau

Registres paroissiaux:

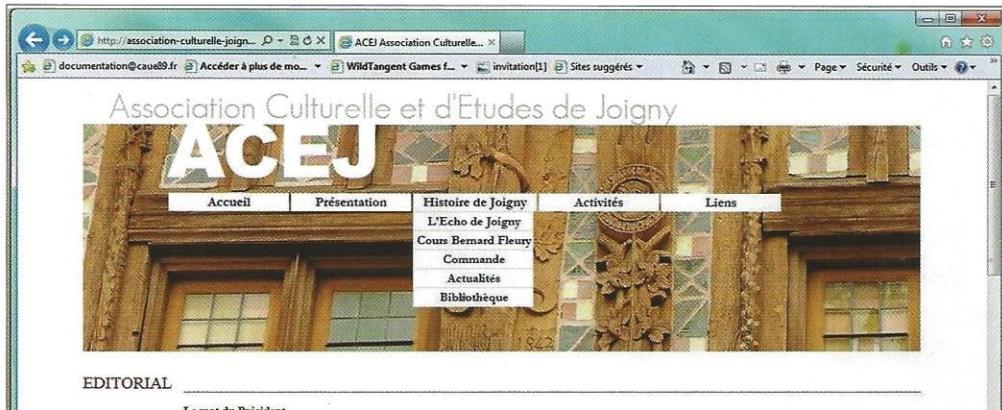
Jacqueline Beaupain, Renée Bertiaux, Maryse Cordier, Jacqueline Koropoulis, Jean-Michel Ranty.

Distribution Écho:

Pierre Borderieux.

Publicités Écho:

Paul-Roger Quentin



Notre nouveau site Internet

Notre Association Culturelle et d'Études de Joigny est désormais dotée d'un site Internet agréable à consulter mais, plus encore, déjà riche de nombreux documents qui sont autant d'invitations à découvrir Joigny et ses richesses patrimoniales et artistiques. Les tables des 72 numéros de *L'Echo de Joigny* y sont consultables, selon des accès chronologiques ou thématiques. La synthèse de l'histoire de Joigny réalisée par notre président d'honneur Bernard Fleury y a naturellement sa place. Nos artistes peintres y disposent d'une galerie pour présenter leur travail. Et, bien sûr, l'actualité culturelle de l'ACEJ et de ses partenaires s'y expose.

Tout cela va encore s'enrichir au fil des mois de nombreux documents de notre fonds, témoignant de l'importance du travail accompli et de la documentation accumulée depuis notre création en 1969 par Marthe Vanneroy. Ainsi se poursuit, avec de nouveaux moyens, l'œuvre engagée depuis près d'un demi-siècle : c'est le cœur de l'ACEJ et nous tenons à le valoriser et à le transmettre.

Les suggestions et les vœux de chacun nous permettront d'améliorer encore ce site dédié à tous ceux qui veulent connaître Joigny et son terroir. Il devrait constituer une vitrine de l'histoire de la ville et devenir un centre de ressources pour les amateurs du passé historique.

L'exposition photos et le Festival de diaporamas

L'exposition eut lieu du 31 mars au 16 avril, dans la salle basse du Château des Gondi. Comme chaque année, elle fut accompagnée de la participation à l'exposition interclubs de l'Yonne dite « Ma Photo Préférée ».

Le Festival de Diaporamas, projection de 13 diaporamas, œuvres de nos membres, sur des sujets divers, eut un succès mérité.

Ces deux événements constituaient, pour l'ACEJ, une « dernière », puisque la section Photo-vidéo, qui avait rejoint nos rangs il y a six ans, a souhaité reprendre son indépendance à la rentrée 2013 : séparation amiable et toute logique.



Le coche de l'amitié, en escale à Armeau

Samedi 4 mai 2013, un repas a réuni 25 adhérents de notre ACEJ, parisiens ou icaunais, autour d'un repas convivial au Relais Cap France d'Armeau.

De l'apéritif au café, et même au-delà, Jean-Luc Dauphin et Jean-Marie Pinçon¹, bateliers du jour, régalaient les convives de *coches*, de *flûtes*, de *gabares*, de *bacs*, de *toues*, de *cornemuses* et même d'*inexplosibles* !

Au bord de l'Yonne, grosse des orages des jours précédents, les deux patrons mariniers captivèrent les auditeurs-passagers qui prirent plaisir à écouter les péripéties, véridiques ou romancées, de ces voyages parfois périlleux, souvent rocambolesques, toujours pittoresques. Ils purent ainsi naviguer un moment en compagnie des marchands, aristocrates, malandrins, nourrices, clercs et autres passagers embarqués sur le coche d'eau qui, de 1635 au milieu du XIX^e siècle, les transportait d'Auxerre à Paris, en passant par Armeau, fréquemment au milieu des marchandises icaunaises (vin, bois, charbon, volailles, légumes et ballots divers), destinées à approvisionner la Capitale.

Emportés par le récit, les convives virent glisser au fil de l'eau, des vins et du repas qui les rassemblait, d'authentiques témoins de ces voyages : Restif de la Bretonne, Madame de Bauffremont, Athanase Garnier, Flora Tristan, Gustave Puissant, sans oublier Eulalie, la vivandière²...

1. – Vice-président des Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne et auteur d'une *histoire en Histoire* « Orage sur l'Icaunaise ».

2. – À ceux qui voudraient poursuivre le voyage, nous conseillons d'aller naviguer sur le site des *Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne* pour y pêcher les bons titres, ou bien de rester à l'escale sur celui de l'A.C.E.J. en recherchant dans notre Bibliothèque virtuelle le thème « Eau et rivière ».

Une soirée à Pontigny en 1114...

Ils ont rempli la salle jovinienne de la Halle aux grains, les chercheurs, historiens, archivistes, universitaires ou simples curieux amateurs d'histoire et de patrimoine, venus ce 17 mai 2013, écouter Jean-Luc Benoit parler de la fondation de Pontigny, deuxième fille de Cîteaux.

En prélude au neuvième centenaire de la prestigieuse abbaye, le conférencier, médiéviste, puisant aux sources historiques (gestes, notices, chroniques et autres chartes médiévales), nous a dévoilé les arcanes de sa fondation : le choix du lieu stratégique retenu pour l'implantation, aux marges de quatre diocèses, le processus de fondation proprement dit suivi par l'abbé de Cîteaux, Étienne Harding, l'implication de l'évêque d'Auxerre, Humbaud le réformateur, et d'autres de ses pairs.

Il a évoqué pour nous le premier abbé, Hugues de Mâcon, le choix des hommes, des religieux, les soutiens politiques et financiers, les donateurs, petits seigneurs locaux comme la Dame Gille ou le Seigneur du Moulin, ou les plus grands comme le comte d'Auxerre Guillaume de Nevers ou la reine douairière Adèle de Champagne qui choisit d'être inhumée à Pontigny...

Nulle mention n'a été trouvée, cependant, dans les manuscrits du XII^e siècle parvenus jusqu'à nous, de la construction proprement dite de l'abbaye qui aura la plus grande nef cistercienne au monde.

Les auditeurs avertis ne s'en laisseront plus conter avec les légendes de la présence de saint Bernard à Pontigny ou de la fondation par le comte de Champagne... Reconnaissants à l'orateur de son exposé, ils ne manquèrent pas de questions concernant le rayonnement de Pontigny et des Cisterciens.

Prévue comme une invitation à mieux connaître le patrimoine de l'Yonne et son histoire, cette riche conférence constitue aussi une passionnante introduction à d'autres rencontres avec Pontigny en l'an 2014.

La fondation de Pontigny deuxième fille de Cîteaux



Conférence de Jean-Luc Benoit

Vendredi 17 mai 2013

20h. 30

Halle aux grains



Joigny





Exposition des arts plastiques, juin 2013

La section "Arts plastiques" propose aux adhérents, amateurs, la possibilité de s'initier et de s'adonner, principalement :

- à la peinture à l'huile ou acrylique
- à l'aquarelle
- au pastel.

Chacun s'oriente selon son choix d'expression et bénéficie des avis, des conseils et de l'attention des animateurs mais aussi des membres du groupe auquel il participe.

L'encadrement des différents ateliers hebdomadaires a été assuré sur la période 2012-2013, par Mesdames Muriel Mougeolle pour l'aquarelle, Isabelle Darnis, pour le pastel et le crayon, et Messieurs Jean-Pierre Reynord pour la peinture et Jean-Pierre Kponton, vice-président responsable de la section, pour l'huile et l'aquarelle.

Pour découvrir ces activités, chacun peut venir assister à une séance et apprécier l'ambiance très conviviale.

Les activités se sont déroulées à l'ancien Groupe géographique, rue de Hanover, dans des locaux mis à disposition de l'ACEJ par la Mairie.

Depuis l'origine, la section d'Arts plastiques organise, entre l'Ascension et la Pentecôte, son exposition annuelle des œuvres des adhérents et autres peintres, sculpteurs, céramistes et artistes. La 38^e édition du salon s'est déroulée, cette année, du 8 au 16 juin.

Le jury réuni juste avant le vernissage décerna son Prix d'Honneur à Georges Napoli, précieux animateur depuis si longtemps dévoué aux ateliers d'arts plastiques de l'A.C.E.J. Pascale Clément reçut le prix des ateliers, pour ses travaux non figuratifs.



Joigny d'Or

Conçu en 2005 pour saluer l'action ou l'œuvre d'une personnalité ou d'un groupe ayant contribué à faire connaître et rayonner Joigny et son terroir, le Joigny d'Or est désormais entré dans la tradition de l'ACEJ. Ses premières éditions ont permis de saluer successivement le musicien, organiste et pédagogue Yves Audard, l'Atelier Cantoisel, tête de pont de l'art contemporain en Jovinien, le centre Madeleine-Sophie Barat, foyer internationalement connu des religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, et enfin le peintre et vitrailliste Jean-Paul Agosti.

Pour sa cinquième édition, nous eûmes un double Joigny d'Or: celui de l'excellence gastronomique et du dynamisme économique, hommage trop longtemps différé à Michel Lorain et à sa *Côte Saint-Jacques*, avec un «Joigny d'Or» hors concours, et celui de l'engagement associatif et de l'érudition, avec le Joigny 2013 remis à notre président d'honneur Bernard Fleury. Avec, en prime, un nouveau trophée, toujours à l'image de la Vigie, qui veille sur Joigny et embrasse passé, présent et avenir, trophée réalisé par le plasticien Ahmed Ez-Zoubir avec l'appui graphique de Gilbert Portal.

Une nombreuse assistance était au rendez-vous le 5 octobre pour cette cérémonie animée par notre président, ponctuée d'interventions où se mêlèrent l'humour et l'émotion. Le verre de l'amitié puis un dîner dans les salons de l'Hôtel de ville prolongèrent cette vraie «fête de famille» des Joviniens.

Le « Joigny d'or » existe depuis 2005

L'assurance culturelle d'entreprises de biens et services à la vente (ACB) est une assurance qui couvre les risques financiers liés au stockage et à la vente des biens et services. Elle protège les entreprises contre les pertes financières résultant des défaillances ou des dommages aux biens et services vendus. L'ACB est une forme d'assurance qui a été créée pour aider les entreprises à gérer les risques liés à la vente de biens et services. Les entreprises peuvent utiliser l'ACB pour protéger leurs investissements dans le stockage et la vente de biens et services. L'ACB peut également aider les entreprises à gérer les risques liés à la vente de biens et services. Les entreprises peuvent utiliser l'ACB pour protéger leurs investissements dans le stockage et la vente de biens et services.

Voyage en Auxerrois

Samedi 28 septembre, quarante participants avaient pris place dans le car qui nous attendait à Joigny, place du Théâtre, pour un périple icaunais modeste par ses kilomètres, mais magistral par sa richesse historique, artistique et culturelle. En effet, nous ne roulâmes qu'une quarantaine de kilomètres pour découvrir le riche petit village d'Escolives-Sainte-Camille.

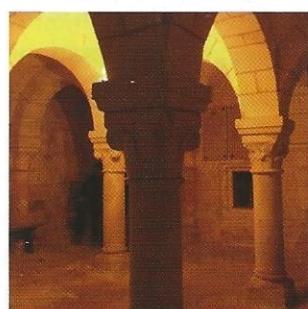
Notre guide-président, Jean-Luc Dauphin, comme à son habitude et pour notre plus grand plaisir, agrémenta l'itinéraire de ses commentaires historico-géographico-culturels.

À 10 h., Pascale Laurent, archéologue et animatrice du site d'Escolives, nous accueillit sur le lieu des fouilles. Découvert en 1955 par Raymond Kapps, ce site a livré des vestiges datant de la période du néolithique à la période mérovingienne (-5000 av. J.C au VIII^e siècle).

Pascale Laurent guida le groupe au milieu des thermes et des vestiges de la villa gallo-romaine avant de nous conduire à l'exposition permanente où nous pûmes découvrir les outils, bijoux, ustensiles, sarcophages, statues, reliefs de tous ordres trouvés au cours des fouilles, ainsi que le magnifique ensemble fragmentaire de frise et d'architecture monumentale.

Jean-Luc Dauphin nous invita ensuite à découvrir l'élégante petite église Saint-Pierre et Saint-Paul au porche gracieux, dont les parties romanes sont encore bien visibles et la crypte dédiée à sainte Camille, accessible. Ce fut l'occasion d'évoquer le parcours de la sainte, l'une des légendaires cinq jeunes filles accompagnatrices du retour des restes de Saint Germain depuis Ravenne jusqu'à Auxerre, mais également de découvrir sur un chapiteau de la crypte la signature d'un Compagnon du Tour de France.

La faim se fit sentir. Églantine Borgnat nous accueillit en face de l'église, au Domaine familial, sur le site de l'ancienne ferme fortifiée et nous en fit visiter

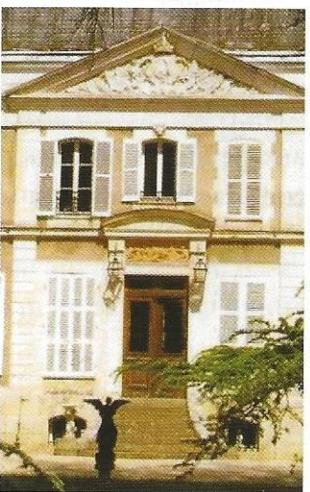
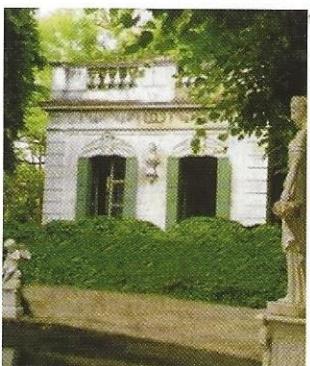


les caves et déguster les productions au cours d'un sympathique repas où la gastronomie, l'érudition et la convivialité se conjuguèrent pour le bonheur de tous.

Nous n'en avions pas fini avec les richesses d'Escolives. Avec une courte étape en car pour traverser la D 606, nous pouvions découvrir le Domaine du Saulce, havre de verdure et de calme traversé par les sources et bordé par l'Yonne. L'actuel propriétaire, M. Bertrand Deroubaix, nous conta ce lieu, chargé d'histoire de très longue date, puisque le domaine du Saulce se situe sur l'emplacement exact de l'ancienne commanderie du Saulce-et-d'Auxerre. Fondée en 1192 par Guillaume I^{er}, comte de Joigny, seigneur de Coulanges-la-Vineuse et Escolives, puis abondamment dotée par la famille de Mello, elle ressortissait du Grand-Prieuré de France.

Cette importante commanderie templière administrait des biens situés à Auxerre (où, de nos jours, subsistent la Porte du Temple et la rue du Temple) et possédait également des propriétés à Saint-Bris, Monéteau, Vallan, Tournebray, Mesry sous Montigny-le-Roi, Villemouson, Vermenton, Sacy, Môlay, Arbrouse, etc.

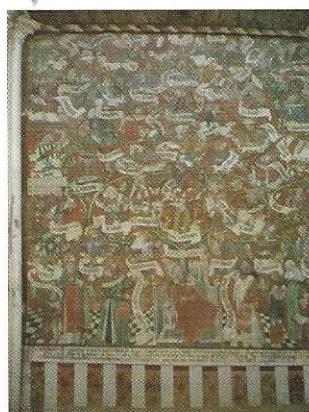
Les templiers pourchassés, exterminés par Philippe-le-Bel, laissèrent place à l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, l'actuel Ordre de Malte. Au XVIII^e siècle, c'est le commandeur de Rogres de Lusignan qui fit construire au Saulce le château où nous fûmes accueillis. Le dernier commandeur, Edouard-Henry de Fitz-James, émigra au début de la Révolution. Depuis la vente des Biens nationaux, la propriété est passée aux mains de nombreux particuliers. Son actuel propriétaire, qui lui redonne lustre et cachet, nous fit l'honneur et le grand plaisir de nous dévoiler les trésors d'architecture encore présents : le château, le parc, les jardins et ses nombreux bassins, son petit « Trianon » et même une construction plus insolite : la glacière du lieu parfaitement conservée.



Si près de Saint-Bris-le-Vineux, il eut été dommage de ne pas faire le petit détour afin de visiter son église Saint-Prix et Saint-Côt. Là encore, ce fut notre président qui en fut le guide éclairé.



L'église constitue un ensemble exceptionnel. Le «sarcophage de saint Prix» était encore au XIX^e siècle l'objet d'une curieuse pratique : les mères de famille y couchaient leur enfant malade en vue d'obtenir leur guérison. Le sol fourmille de pierres tombales. Les orgues du XVII^e siècle proviennent en réalité d'une église paroissiale d'Auxerre. L'église est dotée d'une série de chapelles particulières édifiées vers 1500, conservant leurs vitraux de l'époque.



Mais le clou de notre visite fut naturellement l'arbre de Jessé, remarquable peinture murale exécutée en 1500, restaurée plusieurs fois, la dernière en 1986. L'arbre de Jessé est la représentation de l'ascendance maternelle supposée du Christ, selon saint Mathieu.

Cette œuvre mesure 7,50 m de haut sur 4,85 m de large, occupant tout un mur.

Au centre, se trouve Jessé endormi d'où partent tous les rameaux. Tout en haut, la vierge Marie et Jésus, entourés de lys. Cinquante personnages figurent sur cette grande composition, que couronne un dais fixé sur une poutre à engoulants. Les donateurs y sont classiquement représentés, tout en bas, agenouillés auprès de leurs saints protecteurs ; une inscription, formée de trois lignes en gothique, précise du reste leur nom et la date.

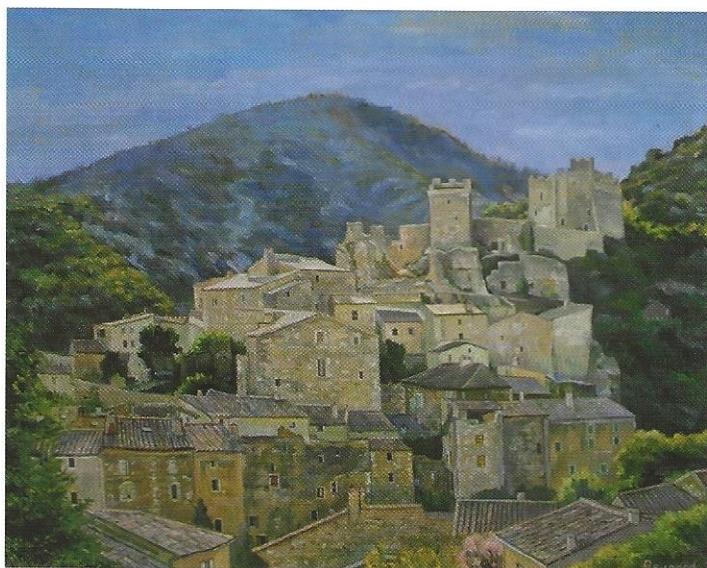
Cette peinture est assurément le plus beau spécimen de ce thème qui ait été conservé ; elle fait d'ailleurs la couverture d'un très bel ouvrage récemment consacré aux peintures murales par les éditions Citadelles et Mazenod, ouvrage qui lui consacre tout un chapitre.





En attendant l'exposition de juin,
trois talents à découvrir...

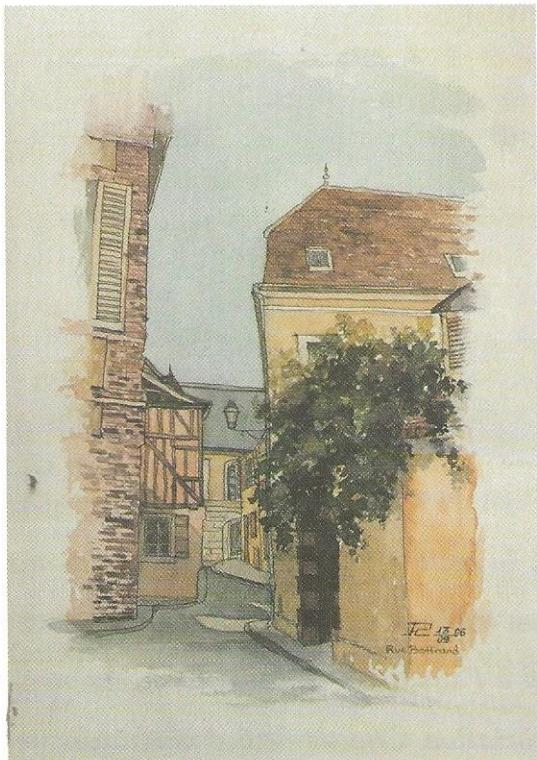
« Entre autres activités de l'ACEJ, la section "Arts plastiques" offre aux adhérents, amateurs, la possibilité de s'initier et de s'adonner, principalement à la peinture à l'huile ou acrylique, à l'aquarelle et au pastel », écrivons-nous, au chapitre de la vie de l'Association. Chacun de nos animateurs ici présentés, pratique ces différentes techniques.



Jean-Pierre Reynord, *Saint-Montan (Ardèche)*, huile sur toile, 46 cm x 55 cm,
Collection municipale.

Jean-Pierre Reynord est un amateur éclairé d'assez longue date. Son intérêt pour la peinture et sa fine connaissance de l'histoire de l'art l'ont amené à expertiser à plusieurs occasions et à

monter moult expositions, en particulier pour l'A.C.E.J. où il anime un atelier chaque semaine. Ce Jovinien d'adoption, très attaché à son village natal de l'Ardèche, Saint-Montan, en a conservé l'accent.



Jean-Pierre Kponton, *Rue Boffrand à Joigny*, juin 2009,
aquarelle sur canson.

Jean-Pierre Kponton

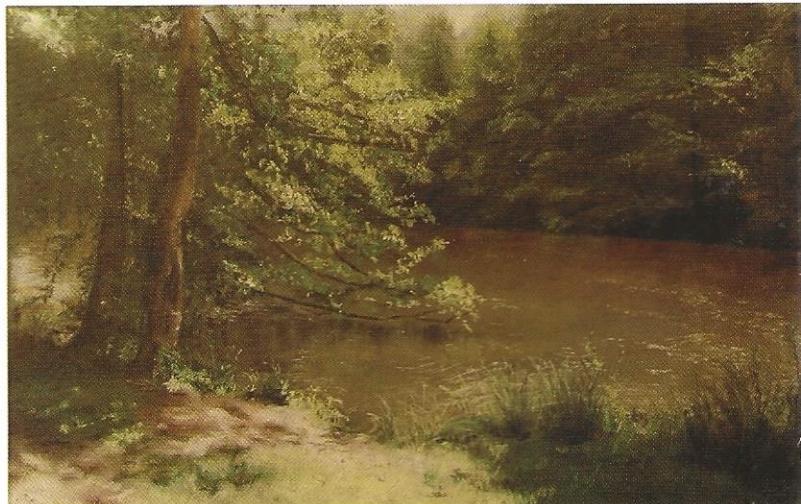
s'exprime volontiers à l'aquarelle. Il a secondé avec plaisir, puis remplacé notre regretté Président-aquarelliste, Jean-Paul Delor à la responsabilité des ateliers et assuré l'animation des séances d'aquarelle du vendredi. Il expose, ici et ailleurs...

"L'expression artistique, dans toute son étendue, est une impérieuse nécessité humaine. Le dessin et la peinture participent de la restitution, par l'artiste, de ses émotions devant le spectacle permanent de la nature et des hommes. Une part, importante et silencieuse du dialogue indispensable et permanent avec l'autre."

Jean-Pierre Kponton

Isabelle Darnis.

Ses proches disent qu'elle peut tout dessiner... Elle le fait, aide les autres à le réaliser, anime les séances de pastel du mercredi et effectue la mise en ligne des œuvres de ses « collègues » des ateliers sur notre site Internet.



Isabelle Darnis, *Bords de l'Yonne à Monéteau*, pastel.

2013

Miranda Cuizzi

Colette Delabarre

Pierre Lebœuf

Christian Moresk

Jacques Pézeril

Pierre Valet

In memoriam

Hommage au chanoine Pierre Lebœuf

(1928-2013) membre fondateur de l'ACEJ



Le mardi 12 mars 2013, nombreux étaient les membres de notre association qui, en dépit d'un froid vif, étaient venus en l'église de Neuilly rendre un dernier hommage au chanoine Lebœuf, l'hommage de l'amitié et de la reconnaissance.

Né le 9 mars 1928, d'une famille originaire de Bussy-en-Othe, Pierre Lebœuf avait fait ses études au Petit séminaire de Joigny (notre actuel collège Saint-Jacques), puis, sa vocation établie, au Grand séminaire de Sens. Ordonné prêtre le 29 juin 1953 par Mgr Lamy, il poursuit à l'Institut catholique de Paris des études d'Histoire. En 1956, il retrouve Joigny et son cher collège Saint-Jacques, où il va enseigner l'histoire et la géographie durant plus de deux décennies, tout en desservant Bussy et Brion. Pédagogue et éducateur dans l'âme, généreux sous une écorce bourrue, ce grand travailleur est éclectique dans ses goûts et aime à mener de front des tâches multiples. Avec un dynamisme communicatif, il s'attache à développer le goût du sport chez «ses» jeunes et à les former au football, se révélant un entraîneur exigeant (... et, au besoin, un tantinet partial), qui les conduit à une excellence départementale. Ses vacances, l'historien amoureux de sa terre natale les consacre à inventorier le patrimoine des églises othéennes, puis élargit sur tout le département son travail discret et patient au service de l'Inventaire des richesses artistiques.

Aussi est-ce tout naturellement, lorsqu'en 1965 Marthe Vanneroy lance le premier projet des «Amis du Vieux Joigny», qu'il rejoint le petit groupe en constitution qui, quatre années plus tard, deviendra notre Association culturelle et d'Études de Joigny. Pilier de l'équipe fondatrice, *l'Abbé*, comme chacun le nomme, en est le premier Secrétaire général, assisté d'André Casimir et de Gervais Macaisne. Très vite, il s'investit sur la publication de *L'Écho de Joigny*,

auquel il contribue par ses recherches à partir du n°3, et dont il est de fait durant près de dix ans le secrétaire de rédaction, voire le rédacteur en chef. De ces années, l'image qui me revient tout naturellement à l'esprit est celle de la lourde sacoche dont il ne se séparait pas et où les cours d'histoire sur l'époque napoléonienne voisinaient avec les épreuves de *L'Écho* en cours, les copies d'élèves et les résultats du foot du dimanche précédent... Mais rien ne s'y perdait et, à quinze ans de distance, il me restituait le manuscrit de mes premiers articles !



Nommé en 1978 à la direction du Lycée Saint-Louis de Montargis, dont il développe la section hôtelière, l'Abbé se voit contraint à prendre quelque distance avec Joigny, tout en demeurant au sein du Conseil d'administration de notre ACEJ. En 1982, son œuvre pédagogique et culturelle reçoit une marque de reconnaissance officielle : il est fait chevalier de l'Ordre national du Mérite, distinction que lui épingle sur ses terres de Bussy-en-Othe l'archevêque émérite de Sens Mgr Stourm. Pierre Lebœuf était également titulaire des Palmes académiques et de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

En 1994, l'heure de la retraite professionnelle n'est pour lui que l'occasion de se consacrer à d'autres projets : tout en desservant jusqu'en 2007 les paroisses de Neuilly et Senan, chanoine du chapitre cathédral à partir de 1997, il remplit la mission de bibliothécaire-archiviste du diocèse de 1994 à 2011. À ce titre, il réalise un travail considérable, souvent resté trop discret, pour classer et sauvegarder les archives diocésaines ainsi que les ouvrages liturgiques anciens, dont il conduit un précieux inventaire. Seules les épreuves de santé de ses dernières années parviennent à réduire son activité.

Notre dernière rencontre au sein de l'ACEJ s'était faite en 2006 à l'occasion d'un repas de société fort convivial au *Rive gauche*, au cours duquel le Père Merlange, Bernard Fleury et lui-même furent remerciés pour leur œuvre et leur dévouement au sein de notre association. Bien des souvenirs revécurent alors de la belle équipe des *enthousiastes* qui avaient accompagné et épaulé notre fondatrice Marthe Vanneroy dans son aventure.

Jean-Luc Dauphin



Scène de vendanges. Un pressoir à vis de la fin du XIX^e siècle, avec tout le folklore qui s'y rattache. Tous les personnages représentés ont existé - Dessin original de Paul Bertiaux (1872-1956). Archives A.C.E.J.

auquel il contribue par ses recherches à partir du n°3, et dont il est de fait durant près de dix ans le secrétaire de rédaction, voire le rédacteur en chef. De ces années, l'image qui me revient tout naturellement à l'esprit est celle de la lourde sacoche dont il ne se séparait pas et où les cours d'histoire sur l'époque napoléonienne voisinaient avec les épreuves de *L'Echo* en cours, les copies d'élèves et les résultats du foot du dimanche précédent... Mais rien ne s'y perdait et, à quinze ans de distance, il me restituait le manuscrit de mes premiers articles !



Nommé en 1978 à la direction du Lycée Saint-Louis de Montargis, dont il développe la section hôtelière, *l'Abbé* se voit contraint à prendre quelque distance avec Joigny, tout en demeurant au sein du Conseil d'administration de notre ACEJ. En 1982, son œuvre pédagogique et culturelle reçoit une marque de reconnaissance officielle : il est fait chevalier de l'Ordre national du Mérite, distinction que lui épingle sur ses terres de Bussy-en-Othe l'archevêque émérite de Sens Mgr Stourm. Pierre Lebœuf était également titulaire des Palmes académiques et de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

En 1994, l'heure de la retraite professionnelle n'est pour lui que l'occasion de se consacrer à d'autres projets : tout en desservant jusqu'en 2007 les paroisses de Neuilly et Senan, chanoine du chapitre cathédral à partir de 1997, il remplit la mission de bibliothécaire-archiviste du diocèse de 1994 à 2011. À ce titre, il réalise un travail considérable, souvent resté trop discret, pour classer et sauvegarder les archives diocésaines ainsi que les ouvrages liturgiques anciens, dont il conduit un précieux inventaire. Seules les épreuves de santé de ses dernières années parviennent à réduire son activité.

Notre dernière rencontre au sein de l'ACEJ s'était faite en 2006 à l'occasion d'un repas de société fort convivial au *Rive gauche*, au cours duquel le Père Merlange, Bernard Fleury et lui-même furent remerciés pour leur œuvre et leur dévouement au sein de notre association. Bien des souvenirs revécurent alors de la belle équipe des *enthousiastes* qui avaient accompagné et épaulé notre fondatrice Marthe Vanneroy dans son aventure.

Jean-Luc Dauphin

Pierre Valet

Après une absence, en feuilletant les pages de *l'Yonne Républicaine* début février 2013, j'ai lu avec tristesse dans le numéro du 28 janvier 2013 le faire-part du décès de Pierre Valet dans sa 83^e année.

En 1996, l'année de ma retraite, il m'a proposé de travailler avec lui dans le cadre de l'A.C.E.J. pour me faire connaître les richesses culturelles du vieux Joigny. Il n'hésitait pas à frapper aux portes des particuliers, car il était très connu, pour avoir des renseignements ou pour photographier des lieux inconnus du public. Excellent photographe, il a réalisé des collections importantes de diapositives en particulier des vitraux dans les églises. Cultivé, il s'intéressait surtout à l'histoire des religions et à l'architecture, il fit d'ailleurs quelques conférences sur ces sujets. Lors des réunions du conseil d'administration de notre association il exposait toujours ses idées, le plus souvent avec conviction.

Ses qualités nous les avons utilisées lorsque nous avons décidé de faire un film sur la ville de Joigny avec la collaboration de l'animateur du patrimoine. Il me guidait dans les prises de vues afin de faire ressortir certains détails. Pas un quartier de Joigny ne fut oublié.

S'il restait très discret sur sa vie privée et sur son passé militaire, nous avions toujours des discussions intéressantes sur les sujets d'actualité. Il fut très affecté par le décès de son épouse.

Je garderai de Pierre et des heures passées ensemble un excellent souvenir.

Pierre Borderieux

Articles de Pierre Valet parus dans *l'Écho de Joigny*

Les parachutistes américains à Joigny	N° 52 1995	p. 21-26
La Porte du Bois	N° 54 1997	p. 58-60
La descente du Christ aux Enfers	N° 56 1999	p. 68-74
Noël 1953 au Laos	N° 57 2000	p. 52-56

Colette Delabarre-Nicolas

Née à Saint-Cloud le 13 juillet 1934, Colette avait suivi des études de kinésithérapie, thérapeutique qu'elle exerça en clinique privée en région parisienne avant son mariage. Elle fut dans ce cadre la collègue de Jean Chrysostome Dolto.¹

Mariée en 1973 à un exploitant agricole de l'Yonne, Pierre Delabarre, elle s'installa à Béon, dont elle devint secrétaire de mairie, s'intéressant à l'histoire de ce village qu'elle fit découvrir à l'ACEJ.

Après son veuvage en 1988, elle s'était installée à Joigny où elle s'occupa jusqu'au bout avec dévouement de sa mère très âgée. Sa personnalité serviable

1. – Alias « Carlos », fils de la psychanalyste Françoise Dolto, d'abord kinésithérapeute puis chanteur, acteur et fantaisiste (1943-2008).

et chaleureuse lui valait de nombreuses amitiés. Discrète et courageuse, elle sut faire face avec dignité à la maladie qui devait finalement l'emporter. Elle est décédée subitement le 11 mars 2013 à Verfeil, près de Toulouse, où elle s'était retirée depuis deux ans, près de sa famille.

De par ses racines morvandelles, elle s'était passionnée pour l'épopée du flottage des bois depuis Clamecy, à laquelle elle consacra une conférence mémorable à Villeneuve-sur-Yonne.

Issue d'une vieille famille nancéienne, elle restait très attachée à ses racines lorraines. Elle évoquait volontiers la mémoire de son grand-père Émile Nicolas, membre du comité directeur de l'*École de Nancy*, dont elle retraca la vie dans un intéressant ouvrage intitulé «*Regards sur Émile Nicolas, mon grand-père, ou Petite chronique nancéienne de l'époque.*» Elle y parlait aussi de son grand-oncle, le Maître verrier Paul Nicolas, également connu sous le nom de *d'Argental*, dont elle possédait quelques réalisations. Tous deux furent des proches d'Émile Gallé.

Colette fut ainsi initiée dès son plus jeune âge au domaine des Arts. Sa sensibilité trouva son épanouissement dans le dessin et la peinture. Elle s'est investie de longues années dans l'atelier Peinture de l'ACEJ au sein duquel elle s'exerça à l'huile et devint rapidement la cheville indispensable de l'atelier, prenant à cœur son rôle de *massière* avec précision et gentillesse.

De son grand-père et de son grand-oncle férus de botanique dans laquelle l'*École de Nancy* puisait son inspiration, elle avait hérité l'amour des plantes et aimait faire profiter ses amis de ses boutures et de ses graines. Ainsi, à travers les jardins de ceux qui l'ont connue, se perpétue le souvenir de Colette.

Liliane et Jean-Pierre Reynord
avec le concours de Michelle Cassemiche et Jean-Luc Dauphin,

Nous avons également eu à déplorer au cours de l'année écoulée les décès de membres et soutiens fidèles de notre association : Mme Miranda Cuizzi et MM. Jacques Pézeril et Christian Moresk. À leurs familles, à leurs proches, nous exprimons toute notre sympathie et l'assurance de notre souvenir fidèle.

Achevé d'imprimer en février 2014
sur les presses de l'imprimerie Laballery

58500 Clamecy

Dépôt légal : février 2014

Numéro d'impression : 402103

Imprimé en France

L'imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®